# ANZIN'MAG

- Anzin soutient ses étudiants
- p.19 Le portail famille évolue!
- p.20 L'école Tavernier débute sa transformation



Propreté urbaine : la ville dit stop aux incivilités ! p.12

#### **SOMMAIRE**













O3 ÉDITO

∩ L EN BREF

08 VIE ANZ

**VIE ANZINOISE** 

- Soutien aux étudiants
- Anzin Territoire bio engagé
- Nouveau commerce
- Espaces sans tabac
- Aide aux loyers commerciaux
- Lutte contre les violences intrafamiliales

17 DOSSIER

• Propreté urbaine

16 EN COULISSES

■ Les agents d'entretien

19 VIE PRATIQUE

• Nouveau portail famille

20 CADRE DE VIE

- Réhabilitation de l'école Tavernier
- Construction du Pôle emploi

VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux assos
- Un préau pour le boulodrome

22 VIE CULTURELLE

- De nouveaux lecteurs pour seniors
- Coups de cœur médiathèque

31 TRIBUNES





Pierre-Michel BERNARD Maire d'Anzin

# Aidez-nous à faire d'Anzin une ville propre!

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Les beaux jours annoncent le renouveau de nos espaces verts, le fleurissement de nos parterres... Mais la crise sanitaire continue de bouleverser nos habitudes et laisse planer beaucoup d'incertitudes sur nos festivités. Je pense aux Jardinades, à la Fête de la musique, à la braderie de l'Union du Commerce Anzinois suivie par notre Carnaval. Si la situation sanitaire le permet, de nombreuses animations sont prévues tout au long du mois de juillet en remplacement de notre traditionnel 14 juillet,

La propreté urbaine nous coûte environ 400 000€ par an qui cette année encore ne pourra pas se tenir sur la place Roger Salengro. En effet, il ne sera pas possible d'accueillir plusieurs milliers de personnes pour un grand concert, mais nous vous proposerons d'autres moments de convi-

vialité pour vous divertir dans ce contexte ô combien difficile.

#### La propreté de notre ville est l'affaire de tous

C'est la raison pour laquelle nous relançons une grande campagne de communication. Malgré les moyens techniques, humains et financiers mis en place, nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle. La propreté urbaine nous coûte environ 400 000 € par an. Après la prévention, nous allons intensifier la répression. Des amendes dissuasives viennent d'être actées : 200 € pour les propriétaires de chiens qui abandonnent les déjections de leur animal sur le domaine public, 135 € pour les mégots, masques ou tous détritus jetés au sol. La création d'une brigade des incivilités permettra à des agents municipaux assermentés, en civil, de verbaliser les contrevenants pris en flagrant délit.

Notre système de **vidéoprotection** va encore monter en puissance, et notre centre de supervision urbain, qui fonctionnera du lundi matin au samedi après-midi, permettra de sanctionner les plus réfractaires.

Je sais pouvoir compter sur une grande majorité d'habitants pour nous aider à faire d'Anzin une ville propre et agréable.

#### Des actions santé

En partenariat avec la Ligue contre le cancer, nous allons créer des **espaces sans tabac** à proximité de nos écoles, aires de jeux, parcs urbains, équipements sportifs. La santé n'a pas de prix; là aussi des efforts de tous seront nécessaires pour améliorer la qualité de vie.

Notre **restauration collective** a été **labellisée Territoire Bio Engagé** grâce à l'utilisation de près de 25 % de produits bios dans nos cantines, et ce **sans** augmentation du ticket à 1,50 € depuis plus de 10 ans.

Votre équipe municipale et nos services restent mobilisés pour vous aider au quotidien. Si besoin, n'hésitez pas à nous solliciter en cas de difficultés provoquées par la COVID. C'est dans cette optique que nous aidons nos étudiants, que nous soutenons financièrement nos associations, ou que les chèques d'accompagnement personnalisés ont été apportés par les élus au domicile de nos seniors.

Enfin, j'espère que tous nos commerçants pourront rouvrir prochainement et ainsi relancer notre opération **J'achète local et j'y gagne** en partenariat avec l'UCA.

Continuons à nous protéger et à respecter les gestes barrières.

Anzinoisement vôtre.

#### Citoyenneté

#### Inscrivez-vous sur les listes électorales pour les prochaines élections !

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 13 et 20 juin. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 29 avril.

#### Pour cela, vous pouvez :

- vous présenter en mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité :
- ou vous inscrire directement sur le site « service public.fr ».

Pour vous inscrire, vous devez être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques et politiques.

# ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021

#### A savoir:

- Le jeune qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. S'il atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne pourra voter qu'au 2d tour.
- La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes.
- La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale en ligne et connaître son bureau de vote sur le site www.service-public.fr

• Pour tout renseignement, contactez Sandrine du service Elections au 03.27.28.21.07

#### Noces d'Or 2021

# Et si on fêtait ça ensemble le 5 septembre ?

Sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire, la cérémonie organisée par la municipalité en l'honneur des couples fêtant leurs noces de Platine (70 ans de mariage), de Palissandre (65 ans), de Diamant (60 ans) ou d'Or (50 ans) se déroulera le dimanche 5 septembre, à 10h45, à la salle des fêtes.

Les inscriptions sont prises en mairie par Brigitte Druesne, sur rendez-vous, dès à présent et jusqu'au 30 juin, dernier délai. Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Les invitations personnelles seront adressées aux intéressés dans le courant du mois de juillet.

Rappelons que cette cérémonie concerne les couples qui se sont mariés :

- en 1951 (noces de Platine);
- en 1956 (noces de Palissandre);
- en 1961 (noces de Diamant);
- en 1971 (noces d'Or).
- Contact: 03.27.28.21.18



## Personnes fragiles

# Faites-vous recenser sur le registre du plan d'alerte et d'urgence



Le Centre Communal d'Action Sociale d'Anzin met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap, fragiles ou isolées et résidant à domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels comme la canicule, le grand froid ou en cas de pandémie.

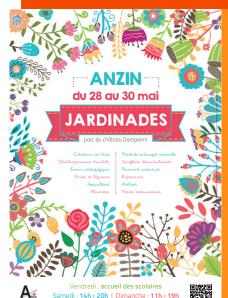
Par exemple, dans l'hypothèse où un épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique serait organisé durant l'été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...).

Elle peut se faire par écrit ou par téléphone, auprès du CCAS dont voici les coordonnées : CCAS - Mairie d'Anzin - 26, place Roger Salengro - CS 60 089 - 59416 Anzin Cedex. Tél. : 03 27 28 21 06 ou 0 800 59 40 59

#### Printemps-Eté 2021

#### Un festival d'animations de plein air dans le respect des gestes barrières!



Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, les élus et les services de la ville vous concoctent un programme d'animations pour un printemps, et surtout un été au top! « Nous avons tellement hâte de tous nous retrouver que nous préparons et maintiendrons tout ce qu'il sera possible de faire », explique Karine Bernard, adjointe à la Culture et à l'Evénementiel.

- Du 28 au 30 mai : les Jardinades devraient ouvrir le bal dans le parc Dampierre. Une nouveauté cette année : l'événement commencera exceptionnellement le vendredi, avec une journée dédiée aux scolaires. Les samedi et dimanche, de nombreuses animations seront proposées aux familles : exposants, ateliers, jonglerie, promenades en poney, parcours aventure, expositions, ferme pédagogique...
- 19 juin : Fête de la Musique sur la place Eloi Beaumont
- 27 juin : Parade du Carnaval ;
- 3 juillet: animations sur la place Roger Salengro;
- 10 juillet : Ciné plein air au Parc Dampierre ;
- 14 juillet : concert et feu d'artifice au Parc Dampierre ;
- 17 juillet : animations sur la place Roger Salengro
- 24 et 25 juillet : Nos Quartiers d'été dans le parc Mathieu.
- Les places seront limitées selon les restrictions en vigueur. Pour en savoir plus, rer dez-vous sur nos réseaux sociaux, et sur le site www.anzin.fr, rubrique « Agenda »

#### Solidarité

#### Le CCAS d'Anzin s'unit à la MDPH et au Département pour lutter contre l'isolement



Le 21 janvier était signée en mairie une convention de partenariat entre le CCAS, représenté par M. le Maire, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), représentée par Sylvie Langlet, et le Département du Nord, représenté par Geneviève Mannarino, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap. La crise sanitaire a en effet révélé l'importance du registre communal, sur lequel sont inscrites bon nombre de ces personnes, mais pas toutes malheureusement. Pourtant, ce registre a permis au plus fort de la crise d'organiser une chaîne de solidarité et de rester en contact avec les personnes inscrites. Ce partenariat vise une plus grande exhaustivité de ce registre, pour atteindre en cas de risque (grand froid, canicule, pandémie...) un maximum d'Anzinois potentiellement isolés.

« C'est en valorisant nos missions respectives, en unissant nos forces et en renforçant le lien social indispensable que nous améliorerons encore notre service de proximité envers les personnes les plus fragiles », a indiqué Pierre-Michel Bernard avant de signer la convention.

#### Sécurité

# Un numéro unique pour joindre la Police pluricommunale

Comme nous vous l'annoncions dans notre dernier magazine, les communes d'Anzin, Raismes, Beuvrages et Petite-Forêt ont, depuis janvier, rassemblé leurs polices municipales au sein d'une seule police pluricommunale. Une mutualisation qui permet aux 4 villes de bénéficier de moyens humains et matériels renforcés, et d'horaires élargis.

• Pour plus d'efficacité, un numéro unique a été mis en place. Le service est joignable de 8h à 21h d'avril à septembre et de 8h à 19h30 d'octobre à mars. Tél.: 03.74.95.45.80.



#### Banquets d'automne Les inscriptions débutent le 7 juin, sur rendez-vous



Sous réserve de l'amélioration de la situation sanitaire, les traditionnels banquets d'automne devraient se dérouler les dimanches 19 septembre et 3 octobre. Offerts par la municipalité, il suffit pour en bénéficier d'avoir au moins 65 ans dans l'année, ou 60 ans pour les femmes seules. Pour les couples, ces mêmes conditions sont à remplir par seulement l'un des conjoints. Les adultes handicapés doivent être titulaires de la carte d'invalidité à 80% minimum, et être à la charge de leurs parents, si ces derniers remplissent les conditions requises pour assister au banquet.

Pour vous inscrire, contactez le CCAS qui vous donnera un rendez-vous, au cours duquel vous devrez vous munir de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les inscriptions seront possibles du 7 juin au 3 septembre dernier délai pour le 1er banquet, et jusqu'au 17 septembre dernier délai pour le 2e banquet.

Pour chacun des banquets, la ville met en place des moyens de transport. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription! Les repas peuvent vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions.

• Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06, de préférence l'après-midi.

#### Insertion

#### L'association Germinal s'installe à Anzin

Créée en 1994 suite au film du même nom, afin que les bénéfices de ce dernier puissent aussi servir au développement social et économique du bassin minier, Germinal soutient techniquement et financièrement les personnes en difficulté d'insertion qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise : elle peut leur octroyer un prêt d'honneur, sans intérêt et sans garantie, pouvant aller jusqu'à 8 000 €.

En créant en 2020 une EITI (Entreprise d'insertion par le travail indépendant), son offre de services s'est élargie : l'association propose à certains entrepreneurs un accompagnement (social, administratif, en gestion, communication ou organisation commerciale), afin de les aider à booster leur activité, leur chiffre d'affaires une fois lancée.

Parallèlement, Germinal anime chaque mois une plateforme de soutien aux initiatives locales et citoyennes à caractère social. L'objectif : aider des professionnels, des habitants, des associations... à créer leur projet, le

développer, ou trouver des financements... Elle a par exemple accompagné et financé l'Epicerie solidaire d'Anzin lors de sa création. Et enfin, elle travaille en collaboration avec la plateforme de financement participatif Bluebees, dédiée à des projets à fort impact écologique et agricole.

L'association vous accueille désormais au 7, place de Boussu à Anzin.

Contact: 03.59.38.08.87



#### Ville Internet

#### Anzin maintient ses 5 @ et son niveau d'excellence en matière numérique



« Participer au label Villes Internet nous permet chaque année de recenser toutes les actions numériques en faveur des Anzinois, mais aussi des agents de la mairie. Tout ce qui fait de nous une ville à la pointe en matière de nouvelles technologies et d'inclusion numérique des habitants », explique Elisabeth Gondy, adjointe déléguée aux Pratiques numériques.

L'année 2020, si particulière, a plus que jamais mis en lumière l'importance du numérique dans notre société. Dans ce contexte, les élus et techniciens de la ville ont dû faire preuve de créativité pour accompagner la population durant la crise sanitaire : maintien des services à la population grâce au télétravail, mise en place du portage de livres à domicile (avec possibilité de réservation en ligne) pour les abonnés de la médiathèque, prêt de tablettes aux élèves déconnectés pour éviter le décrochage scolaire... ne sont que quelques-uns des services venus s'ajouter à tout ce qui était déjà mis en place et nous avait permis d'accéder, dès 2019, au clan très fermé des villes Internet 5@, le plus haut niveau de labellisation.

#### Mobilité

#### L'association Wimoov vous accueille le lundi matin au CCAS

Pas de permis, pas de voiture, des problèmes de financement, une méconnaissance du territoire, des difficultés à utiliser les transports en commun... Depuis plus de 20 ans, l'association Wimoov accompagne les publics



en insertion sociale et/ou professionnelle afin de lever les freins liés à la mobilité. L'objectif est d'accompagner les bénéficiaires afin de les rendre autonomes dans leurs déplacements, leur permettant au final d'accéder à une formation ou à l'emploi. L'accompagne-

ment peut prendre diverses formes : physique pour se familiariser avec les transports en commun, financier pour l'acquisition de titres de transport, l'achat d'un véhicule écologique ou le passage du permis de conduire, ou encore matériel (mise à disposition de vélo, scooter ou voiture... pour se rendre sur son lieu de travail ou de formation).

Auparavant installée à Valenciennes, l'association a choisi de déplacer ses locaux place de Boussu à Anzin et de multiplier les permanences sur tout le territoire afin d'être au plus près de son public.

A Anzin, ces permanences sont organisées tous les lundis matins au CCAS, sur rendez-vous au 03.27.49.62.36.

# Gaëlle Breucq, nouvelle responsable Politique de la ville et Participation des habitants



Titulaire d'un master de Sociologie urbaine, Gaëlle Breucq nous vient de la mairie de Tourcoing, où elle a accompagné pendant plusieurs mois les habitants d'un quartier en rénovation urbaine. Entrée il y a un an en mairie d'Anzin pour un remplacement de congé maternité, elle y pose aujourd'hui ses valises en tant que responsable du service Politique de la Ville et Participation des habitants. A ce titre, elle pilote et anime le Contrat de ville local (et ses nombreux dispositifs destinés à soutenir les projets en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants), ainsi que les structures de proximité et leurs équipes. « Nous voudrions faire de l'espace Parent, la maison Claudy de Noyette et la Cyberbase de vrais relais de l'action publique dans nos quartiers », explique-t-elle. Contribuer au développement social et favoriser l'implication des habitants sont les missions principales que lui confie l'équipe municipale. « C'est un métier très stimulant au contact des Anzinois, des associations et de toutes les forces vives qui inscrivent le territoire dans une dynamique positive », conclut-elle.

#### Biodiversité

#### Entretien des nichoirs du parc Dampierre

Avec l'urbanisation, les sites de nidification (cavités dans les arbres, trous et fentes dans les édifices ou dans les vieux murets, buissons épais...) utilisables par les oiseaux deviennent rares, limitant la reproduction de nombreuses espèces. Pour les aider, le dernier recours est la pose de nichoirs dans les jardins ou sur les maisons. C'est ce qu'a fait la ville en posant plusieurs nichoirs dans le parc Dampierre. Il est conseillé de profiter de l'automne pour nettoyer les nichoirs, car à cette période ils ont de grandes chances d'être vides. Ainsi, les oiseaux peuvent y revenir au printemps pour y installer une nouvelle nichée! En décembre, le service Espaces verts, accompagné de vos élus Cédric Degaugue et Isabelle Dutrieux, adjointe au Développement et à la Mobilité Durables, ont procédé à l'entretien des nichoirs installés dans le parc Dampierre : la plupart avaient bien été occupés et seul un nid présentait des œufs non éclos... Après ce nettoyage d'automne, les nids étaient prêts pour une nouvelle saison des amours!



#### Solidarité

## Anzin soutient ses étudiants

La ville et le CCAS se mobilisent pour aider les étudiants anzinois : un accompagnement financier, une grande collecte de produits, ou encore un accueil et des ateliers dédiés leur sont proposés.



« Cours à distance, perte de liens sociaux, difficultés à décrocher des stages ou des jobs d'appoints... nos étudiants sont fragilisés par la crise sanitaire », c'est le constat posé par Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales et vice-président du CCAS. « Aussi avons-nous décidé de les soutenir, en organisant une grande collecte à leur profit, en leur apportant une aide financière, et en leur proposant un accueil et des ateliers à la médiathèque. Une initiative solidaire portée par de nombreux services de la ville et par les élus, qui ont travaillé en transversalité pour apporter un soutien massif et cohérent. »

#### Une grande collecte

« Tous les Anzinois peuvent participer à cet élan solidaire! », poursuit l'élu.

Comment ? Chacun est invité à déposer dans le lieu de son choix (cf. encadré) :

- des denrées alimentaires non périssables (conserves, pâtes, riz, légumes secs, café, chocolat, biscuits, confitures, compotes...);
- des produits d'hygiène (savons, gels douche, shampooings, brosses à dent, dentifrices, rasoirs, protections périodiques...);
- ou des fournitures (papier, crayons, cahiers...).
- « La mairie ainsi que toutes les structures de proximité accueillent les produits de la collecte. Nous pouvons aussi compter sur la collaboration de l'Epicerie solidaire, qui s'est portée volontaire pour être un lieu de dépôt. »

#### Un accompagnement financier

« Des chèques d'accompagnement personnalisé seront distribués aux étudiant à partir de mai. » Les critères pour y prétendre : habiter Anzin, présenter une carte d'étudiant pour l'année en cours et être en difficulté financière. « Les étudiants répondant à ces critères doivent se rapprocher rapidement du CCAS. Cette aide sera renouvelée chaque mois pendant au moins 3 mois », précise Bruno Levant.

#### Un accueil et des ateliers à la médiathèque

« En plus de difficultés financières, les étudiants sont soumis à l'isolement, ou à l'incertitude quant à leur avenir, sources possibles de problèmes psychologiques. C'est pourquoi la médiathèque se propose de les accueillir : ils peuvent venir y travailler ou s'y détendre, en jouant à des jeux de société ou à des jeux vidéo. Nous mettons également en place, en collaboration avec l'équipe de la médiathèque, des ateliers (de type sophrologie, gestion du stress, préparation aux examens...) pour les aider à traverser cette période difficile ». Ils auront lieu les samedis 24 avril et 22 mai de 10h à 12h et de 14h à 16h (sous réserve de la situation sanitaire).

#### • Pour tous renseignements :

- > sur la collecte ou les chèques d'accompagnement personnalisé : contactez le CCAS au 03.27.28.21.06 ;
- > sur les ateliers : rapprochez-vous de la médiathèque, tél. 03.61.32.10.60.

#### Collecte: où déposer vos dons?

Denrées alimentaires non périssables, produits d'hygiène et fournitures sont à déposer à :

- la mairie : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h :
- la médiathèque : le samedi de 10h à 17h ;
- l'espace Mathieu : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;

#### ■ la Cyberbase :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h;

- la maison Claudy de Noyette :
   les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ;
- l'Epicerie solidaire : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.

#### Santé/Environnement

# La ville devient Territoire bio engagé



Avec presque 25% de produits bios servis dans ses restaurants scolaires, la ville d'Anzin a été récompensée par le label.

La ville d'Anzin a reçu le 3 décembre dernier le label « Territoire Bio Engagé » qui récompense la politique mise en place pour proposer une alimentation de qualité au sein de sa restauration scolaire. Ainsi, notre ville devance les objectifs de la loi Egalim, en termes d'approvisionnement de ses restaurants collectifs en bio. En effet, cette loi prévoit qu'au plus tard le 1er janvier 2022, les repas servis en restauration collective dans tous les établissements chargés d'une mission de service public devront compter 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.

#### Un repas par semaine 100% bio

Rappelons qu'à Anzin, tous les repas sont confectionnés sur place, dans la cuisine centrale. Depuis plusieurs mois, la restauration scolaire propose de plus en plus de produits locaux et au moins un repas par semaine 100% bio. C'est ce qui nous a permis d'accéder à ce label « Territoire bio engagé » et d'être parmi les 5 premières villes labellisées en région Hauts-de-France! Pour y prétendre, les collectivités doivent avoir plus de 6% de leur surface agricole cultivée en bio et/ou plus de 20% de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits bio. Fruits et légumes, viandes, fromages, yaourts... à Anzin, pour l'année 2020, plus de 24% de produits bios ont été servis dans nos cantines. « Bon pour la nature et bon pour nous », rappelons que le bio protège les sols et les ressources naturelles, mais aussi la santé des agriculteurs, des habitants et des consommateurs.



#### **Commerces**

# « La Gourmandise » s'est installée à Anzin

Boulanger-pâtissier de père en fils, Makram Boussaad perpétue la tradition familiale.



La municipalité souhaite mettre à l'honneur les nouveaux commerçants qui s'installent dans la commune.

Votre commerce s'installe à Anzin?
Faites-vous connaître auprès de notre Guichet
du commerce, au 06.30.73.50.70 qui fera
le relais. Retrouvez également la liste de tous
nos commerçants sur www.anzin.fr

L'artisan s'est installé en début d'année sur la commune, et a repris la boulangerie située au 329 bis de l'avenue Anatole France. Pour ce Parisien qui fabriquait auparavant son pain du côté de la Défense, c'est une nouvelle aventure qui commence. « J'avais envie de découvrir autre chose », explique-t-il le plus simplement du monde. Ravalement de façade, changement d'enseigne et près de 250 000€ d'investissements, le jeune homme s'est donné les moyens de réussir son nouveau pari. Les mains dans le pétrin dès 4h du matin avec son aideboulanger, Makram Boussaad fait tourner le four, avant d'aller filer un coup de main en boutique.

Dans sa boulangerie, baguettes, pains spéciaux et viennoiseries partent au gré des visites de la clientèle avec laquelle il échange volontiers. Le midi, place aux sandwiches et aux salades, même aux pizzas – qui cuisent dans un four à bois –, réalisés en direct par le boulanger. Celui-ci remet le couvert en fin d'après-midi pour s'attaquer à ce qu'il préfère le plus dans son métier : la pâtisserie. Traditionnelle avec ses tartelettes aux fruits, ses mille-feuilles et ses éclairs, mais également orientale aves ses makrouts, ses baklawas et ses cornes de gazelle.

• La Gourmandise : 329 bis, avenue Anatole-France. Ouvert de 7h à 20h, 7j/7. Gâteau d'anniversaire sur commande. Tél. 06.12.76.93.65.

# Bientôt des « espaces sans tabac » dans la ville

Il sera dans quelques semaines interdit de fumer dans les parcs, les aires de jeux, ainsi qu'aux abords des écoles ou des équipements sportifs anzinois.

Tous les ans, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme (dont 45 000 par cancers), soit 13 % des décès survenus en France. Face à cet enjeu de santé publique, des lois existent déjà pour protéger les personnes des dangers de la fumée dans les lieux clos à usage collectif. Toutefois, les villes peuvent aller plus loin en choisissant d'adhérer au label Espace sans tabac : lancé par la Ligue contre le cancer, ce label a pour vocation de proposer des espaces publics extérieurs où fumer devient interdit.



#### Les espaces concernés

En souscrivant à cette démarche, la municipalité d'Anzin a choisi de cibler :

- les abords de tous les établissements scolaires (écoles, collège et lycée) ;
- les parcs
- les abords des équipements sportifs couverts et les équipements sportifs de plein air ;
- les aires de jeux.



« Nous avons choisi des lieux accueillant un public majoritairement familial afin de réduire l'exposition et l'initiation au tabagisme des jeunes, mais aussi d'encourager les adultes à réduire leur consommation ou à arrêter. Notre préoccupation est également environnementale : un mégot contient des milliers de substances chimiques et des matières plastiques. Il pollue à lui seul 500 litres d'eau, et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature », explique Onotilio Selidonio, adjoint à la Politique de la ville. Ces espaces seront bientôt identifiés par une signalétique spécifique. Dès lors, les contrevenants pourront être verbalisés, à hauteur de 38€.

#### Commerces

# Une aide au loyer pour vous installer

La ville instaure une aide au loyer de 300€ par mois pour favoriser l'installation de nouveaux commerces.

Le commerce de proximité est un atout pour l'attractivité de la ville. Conscient de son rôle essentiel pour la qualité de vie des Anzinois, la municipalité assure tout son soutien au tissu commerçant de la ville. Après la création d'un guichet unique dédié au commerce et d'une fête du commerce (l'opération « J'achète local et j'y gagne », interrompue par la crise sanitaire), une aide au loyer va être mise en place pour inciter de nouvelles enseignes à s'installer. D'un montant de 300€ par mois pendant un an, elle vise à permettre à des activités peu représentées dans certains secteurs de s'implanter.

#### Un large périmètre

La quasi-totalité du territoire communal est concernée, à la seule exception de la place Roger Salengro et d'une portion de l'avenue Anatole France allant du n°151 au n°189 et du n°134 au n°164.

#### Conditions d'éligibilité

Pour être éligible à l'aide au loyer, votre projet doit répondre à certains critères. Vous devrez notamment avoir suivi un parcours d'accompagnement à la création d'entreprise ou justifier d'une expérience significative en création, reprise ou exploitation de fonds de commerce. Votre local lui aussi devra remplir quelques conditions.

• Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le guichet du Commerce au 06.30.73.50.70.



10

#### Solidarité

# Lutte contre les violences intrafamiliales

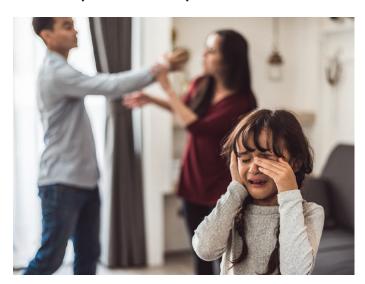
Des solutions existent aux niveaux national et local pour aider les femmes ou les enfants victimes de violences.

En 2020, les périodes de confinement se sont accompagnées d'une forte hausse des violences conjugales et intrafamiliales. Pour y faire face, le gouvernement a relancé son plan de lutte contre les violences faites aux femmes et les dispositifs existants pour permettre aux victimes et aux témoins de s'exprimer (cf. encadré).

#### Des dispositifs au niveau local

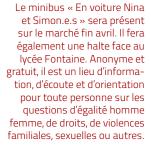
La municipalité fait de cette lutte une priorité. Des moyens de veille sont déjà en place au sein du pôle Développement social et territorial durable, pour faciliter la détection des situations de violence qui concernent les enfants. C'est l'une des missions des 2 médiatrices scolaires de la ville, et de la cellule de prévention de l'évitement scolaire Valenciennes-Anzin, créée en parallèle de la Cité éducative.

Un travail est également mené autour de l'égalité femmeshommes. Des ateliers et débats ont été animés auprès des habitants, notamment des jeunes, par l'association Laboratoire d'humanité et les médiateurs sociaux. Des actions en matière de soutien à la parentalité visent à lutter contre des violences éducatives ordinaires, physiques, verbales, intrafamiliales. « On sent que la parole se libère, et c'est à nous, au niveau local, de proposer des réponses adaptées, précise Elisabeth Gondy, adjointe à l'Education. Nous devons mener des actions pédagogiques et de prévention, mais également être à l'écoute en étant présents au plus près du public. »



#### Contacts utiles

- Vous êtes en situation de danger immédiat?
   Appelez le 17, ou envoyez un SMS au 114
  - Besoin d'une écoute ? Appelez le 3919
  - Vous êtes victime de violence sexuelle ?
     Appelez Viols Femmes Informations au 0800 05 95 95
- Les violences concernent un enfant ? Contactez le 119 « Allô enfance en danger »





#### **CARNET DE VIE**

#### **Naissances** (du 7 janvier au 30 mars 2021)

Lény Prevost (né le 11.11.2020) Firdaous Briki | Alba Defrance | Eloïne Houliez | Kylian Azzi | Flora Haussy | Mëlyssia Carlier | Maïlyss Carlier | Ilyes Belkadi | Mohamed Bouchrita | Mikâïl El Hachimi | Gianni Drici | Robbie Corand | Kassim Fremaux | Kayden Urbaniak | Aylan El Bacha | Lenny Caffenne | Malonn Maïz | Eden Soler | Ryma Debruyne | Nathan Bailly | Eleanor Maillard | Gabriel Marlière | Eléana Dubuis | Tyana Zelizniak | Malya Duée | Aaliyah Kahissim | Isaak Baba Aissa | Kayz Kaddour-Bendahma | Alyssa Messalit | Cataleya Glineur | Zidane Aichoun | Rohaan Qadir

#### Décès (du 3 janvier au 23 mars 2021)

Ida Maria GERMANO veuve MUCCIANTE | Mireille Sylvie DERLEY veuve SOLAUX | Fatima Maryse MOHAMED | Carmen Maria COLLIEZ veuve DUPONT | Maria-Josée MORSCH | Patrick Jacques POTTEEUW | Sylvianne JUPIN | Maria INGRAO | Jean-Marc DUSAUSSOIS | Marcel Paul SELLIER | David DUBOCAGE | Jeanne-Marie Elodie LEPINE veuve GOFFIN | Yvette Jeanne Georgina Claire Louise LECOMTE | Annick Odette Gisèle Raymonde GUILLEMIN épouse JOUNIAUX | Gérard Louis Henri Renée LARNOULD | Jean-Claude DEGAND | Caroline Daphnée DUBLÉ | Salah Jacky BOUZERA | Jeanne Marie Thérèse LARMINEZ épouse MALFAIT | Odette DURU | Gilbert Florimond Ambroise CARPENTIER | Renée Eugénie COLMONT veuve RICHARD | Monique Rose Claudette ROSIER épouse CRÉTEUR | Killian LAURETTE | Gérard BERTELOOT | Ginette Olga Andrée HAINNE veuve LECLERCQ | Mohammed Ouahcène SID-IDRIS | André Palmyre BIREMBAUT | Emmanuelle Marie-Line BOURET veuve MAILLARD | Jean-Jacques LECLERC | Jean Claude VINCENT | Jean-Pierre Gilbert GAIGNIER | Viviane Angèle Lucienne GABET | Charles Louis FANIART

# ça fait cher 135€ le MÉGOT!

# STOP AUX INCIVILITÉS!

Dorénavant, à Anzin, jeter ses mégots par terre est sanctionné d'une amende de 135€.



Propreté urbaine : la ville dit stop aux incivilités!

## 4 questions à...



Pierre-Michel Bernard maire d'Anzin

#### 46

Nous allons créer une brigade des incivilités qui, comme les ASVP, pourra effectuer des tournées pédestres en civil et verbaliser les personnes prises en flagrant délit

"

# Pourquoi la propreté urbaine est un sujet qui vous tient particulièrement à cœur?

L'attractivité de la ville est une des priorités de ce nouveau mandat. Or, une ville, pour être agréable à vivre, doit être propre. C'est aussi une question de respect de l'environnement, un autre sujet prioritaire de ces prochaines années. Or, force est de constater que, malgré les moyens déployés, et même si la perfection est difficile à atteindre dans ce domaine, nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle.

# Justement, quels sont les moyens déployés par la collectivité ?

L'équipe de la propreté urbaine est composée de 11 personnes. Ces agents entretiennent la voirie et les trottoirs, les parcs, les parkings, les places (les jours de marché notamment), les cours d'école et les abords des bâtiments publics, qu'ils lavent balayent ou aspirent pour enlever les déchets de toutes sortes (papiers et emballages, mégots, masques, déjections canines...).

Dernièrement, nous avons créé une nouvelle direction des Espaces publics, qui regroupe les services Espaces verts, Voirie et Propreté urbaine, avec une nouvelle responsable ; l'objectif principal de cette restructuration est de mobiliser les agents autour d'un objectif commun, en favorisant leur polyvalence pour que l'image de la ville soit l'affaire de tous. Nous étudions actuellement une nouvelle organisation afin d'optimiser le nettoyage sur l'ensemble du territoire anzinois, avec un passage plus fréquent de la balayeuse dans chaque quartier.

Nous travaillons également 2 fois par semaine avec une société d'insertion et de recyclage, le Maillon C2RI, pour le ramassage et le traitement des dépôts sauvages et des corbeilles de la ville, dont nous augmentons régulièrement le nombre (nous sommes à plus de 150 aujourd'hui).

# La ville dispose également d'une police de la propreté ?

Effectivement, en 2015 nous avons recruté 2 ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) au sein de la Police municipale. Depuis 2019, ils sont totalement dédiés à la propreté urbaine.

Si leur rôle est avant tout préventif, ils ont néanmoins la possibilité de verbaliser pour des poubelles non rentrées ou pour l'abandon sur la voie publique de mégots, détritus, déjection canine ou dépôt sauvage.

A très court terme, nous allons créer une brigade des incivilités, composée de 2 agents qui, comme les ASVP, auront la possibilité d'effectuer des tournées pédestres en civil et qui pourront verbaliser les personnes prises en flagrant délit.

Parallèlement, nous nous appuyons sur notre système de vidéoprotection : des caméras mobiles ou fixes sont placées au pied des colonnes enterrées pour lutter contre les dépôts sauvages. Cela nous a déjà permis d'identifier certains contrevenants.

#### Et malgré cela, les incivilités perdurent?

En effet, le niveau de propreté dépend également du civisme de chacun. Et quels que soient nos efforts, une ville, pour être propre et agréable à vivre, doit être respectée par l'ensemble de ses usagers. Aussi, nous avons décidé d'avoir une action plus efficace en la matière et de renforcer la répression lorsque la prévention ne suffit plus. Nous relançons une grande campagne de communication pour appeler à plus de civisme : des affiches ont été conçues par notre service Communication pour rappeler le montant des amendes pour chaque type d'incivilité. Et nous avons revu le montant des amendes à la hausse lorsque c'était possible : ce sera désormais 200€ pour une déjection canine! Et toujours 35€ pour des poubelles non rentrées, 135€ pour un mégot jeté dans la rue ou pour un dépôt sauvage. Rappelons que lorsque ce dépôt se fait en voiture, l'amende s'élève à 1500€!

En renforçant la répression, nous voulons faire passer le message que la propreté urbaine n'est pas seulement l'affaire des agents municipaux. Quelques Anzinois sont peu respectueux du cadre de vie : ils ne sont heureusement pas majoritaires, mais leur pouvoir de nuisance est réel. C'est eux que nous voulons atteindre. Chacun doit être sensibilisé au respect de l'espace public : il en va de notre qualité de vie à tous.



Respectez le travail des agents que vous croisez dehors quel que soit le temps, car c'est pour le cadre de vie de tous les Anzinois qu'ils travaillent!

#### L'amende pour déjection canine passe à 200€!

La ville a décidé de sanctionner plus durement les propriétaires de chien qui abandonnent les déjections de leur animal sur la voie publique. « Désormais, en plus de la contravention de 135€ pour ce type d'incivilité, nous avons décidé de facturer la prestation d'enlèvement et de nettoyage, ce qui ramène l'amende à 200€ pour les contrevenants », explique Damien Coyez, adjoint à la Sécurité et aux Finances.



#### Une nouvelle campagne de communication



La ville a décidé de dire « Stop aux incivilités! » La dernière campagne se voulait souriante et pédagogique. « Aujourd'hui, il y a un ras-le-bol de la population comme des élus de voir nos rues souillées par certains, qui continuent de ne pas comprendre que leurs gestes d'incivilités individuels polluent l'environnement de tous !, s'impatiente Karine Bernard, adjointe en charge de la Communication. Aussi nous avons décidé de durcir le ton avec une campagne de communication plus agressive, une répression plus forte et des montants d'amendes dissuasifs. » Chaque affiche de cette nouvelle campagne

rappelle le montant de l'amende par type d'incivilité. Les contrevenants ne pourront pas dire qu'ils ne le savaient pas!

#### La propreté urbaine en chiffres

- 11 agents Propreté urbaine
- 2 ASVP Propreté urbaine (Police de la propreté)
- 1 brigade des incivilités, composée de 2 agents
  - 1 balayeuse de voirie
  - 1 balayeuse de trottoirs
- 6 aspirateurs de voirie (« Glutton »)
  - 2 chariots de nettoyage
  - 1 aspirateur à feuilles
  - 1 camion « Goupil » électrique
    - 1 véhicule gros tonnage
    - **150 corbeilles** de ville
    - 15 corbeilles de tri <u>sélectif</u>
- **151 tonnes** de déchets ramassés dans les corbeilles **en 2020**
- **7 distributeurs** de sachets pour chien
  - **30 000 sacs** Toutounet par an
    - 8 cendriers sondeurs

#### ······ LES AMENDES ENCOURUES ······

■ CROTTES DE CHIEN	contravention de 4º classe <b>135€* + 65€</b> de déplacement pour le nettoyage, soit <b>200€</b>
■ POUBELLES NON RENTRÉES	contravention de 2º classe <b>35€</b> *
■ MÉGOTS OU DÉTRITUS JETÉS AU SOL	contravention de 4º classe <b>135€</b> *
■ DÉPÔTS SAUVAGES	<ul> <li>&gt; à pied : contravention de 4° classe 135€*</li> <li>&gt; en véhicule : procès-verbal de 5° classe, soit une amende</li> <li>1 500€ et 3 000€ en cas de récidive</li> </ul>
*R 634-2, R 632-1, R635-8 du Code Pénal	

#### Un problème de propreté, de voirie, d'éclairage...? Signalez-le sur « Anzin ma ville »



L'application « Anzin ma ville », lancée en 2018, permet grâce à sa fonction « signalement », depuis un smartphone, d'alerter les services municipaux en cas de problème (voirie, éclairage, dépôt sauvage...), avec géolocalisation et photo à l'appui. L'utilisateur est averti en temps réel de chaque étape du traitement de sa demande.

Elle vous permet également de recevoir des infos, des notifications, d'accéder au menu de la cantine, de prendre rendez-vous avec vos élus ou de répondre à des consultations en ligne!

L'appli est téléchargeable sur App Store et sur Google Play

#### Les masques, ce nouveau fléau

Encore inconnus du grand public il y a à peine un an, la pandémie les a rendus indispensables. Les masques chirurgicaux à usage unique sont conçus en polypropylène, un matériau plastique, qui n'est pas biodégradable.



Un masque jeté dans la nature mettrait 450 ans à se décomposer. Une lente dégradation en microparticules, qui va imprégner le sol et créer une pollution à long terme, dangereuse pour nos écosystèmes comme pour notre santé. « Ne jetez pas vos masques au sol ! C'est un enjeu environnemental, mais aussi un enjeu de santé publique », s'exclame Isabelle Dutrieux, adjointe en charge du Développement durable.

# Des « Toutounets » réapprovisionnés régulièrement

Grâce à la réorganisation du service Propreté urbaine, les distributeurs de sacs pour déjections canines seront dorénavant réapprovisionnés 2 fois par semaine.

En plus des 7 distributeurs implantés sur la ville, il est possible de se fournir en sacs à l'accueil de la mairie et dans les structures de proximité.



#### Déchetteries et encombrants

• Depuis le 15 janvier 2018, une carte d'accès électronique est obligatoire pour accéder aux déchetteries de Valenciennes Métropole (Maing, Onnaing, Quiévrechain, Valenciennes, Beuvrages et Vieux-Condé). Pour obtenir votre Pass Déchets, rendez-vous sur le site www.valenciennes-metropole.fr/dechets/carte-dechetteries



• Pour bénéficier de la collecte des encombrants en porte à porte, vous devez appeler l'association Maillon C2RI afin de vous inscrire. Les déchets seront alors listés et vous recevrez un numéro d'inscription et une date de ramassage. Tél. : 03.27.45.89.42.

#### Une mairie, des métiers

# Les agents d'entretien : coup de projecteur sur ces femmes de l'ombre

A Anzin, le service Entretien des locaux est composé d'une quarantaine d'agents, dont seulement 3 hommes\*... Des femmes souvent discrètes, parfois invisibles, qui méritent pourtant tout notre respect et notre reconnaissance.



On les connaît peu, ces travailleuses de l'ombre. Elles commencent tôt le matin et finissent tard le soir, lorsque les locaux sont vides, pour ne pas déranger leurs collègues et pour ne pas perturber les usagers qui fréquentent la mairie, les salles de sport, la médiathèque ou le conservatoire... Et pourtant, sans que nous nous en rendions compte, c'est grâce à elles que nos locaux sont nettoyés, nos corbeilles vidées, les sanitaires propres, et que miraculeusement l'auréole laissée sous notre tasse de café disparaît... Depuis la crise sanitaire, c'est aussi peut-être grâce à elles que nous n'avons pas contracté le Coronavirus.

#### Des protocoles renforcés

« Elles ont de vraies responsabilités et sont en première ligne face à un ennemi invisible, témoigne leur responsable Laëtitia Raimbaux. Leur travail a beaucoup évolué avec la pandémie, principalement dans les écoles, où les protocoles sont très stricts. Là où avant, elles faisaient un entretien le matin, elles doivent aujourd'hui rester sur place pour désinfecter régulièrement les points de contact, les classes, les sanitaires... Il y a une grande fatigue morale et physique, et pourtant, elles sont volontaires, ne comptent pas leurs heures et font preuve d'une véritable conscience professionnelle. »

#### Un travail souvent alimentaire

Un dévouement d'autant plus remarquable que faire le ménage est rarement une vocation. « Ce sont des parcours de vie qui les amènent là, le besoin de travailler, explique Anouchka Morgadinho, responsable du Pôle Moyens internes. Quels que soient nos efforts pour diminuer la pénibilité, cela reste un boulot souvent ingrat, physique et fatigant, aux horaires atypiques. » C'est en effet un métier où le corps

est sollicité : il faut savoir rester debout, porter, soulever, se pencher... On y a souvent mal au dos. Et puis il y a le risque lié à la toxicité des produits utilisés. « Nous les accompagnons en les formant aux bons gestes et aux postures à adopter. Nous sommes aussi très vigilants sur la qualité des produits d'entretien : nous les associons au choix en leur donnant la possibilité de les tester avant l'achat », explique Laëtitia Raimbaux.

#### Des évolutions de carrière encouragées

« Nous avons également une politique de veille pour reclasser ces agents sur d'autres types de postes : administratifs, dans la restauration, l'animation..., ajoute Karine Bernard, adjointe aux Ressources humaines. Des évolutions sont possibles, même si elles ne sont pas toujours conscientes de leurs capacités ! Nous voulons dans tous les cas qu'elles se sentent valorisées : elles font un travail essentiel à notre vie en collectivité, et nous voudrions qu'elles prennent conscience de notre respect et de notre reconnaissance. En un mot, leur dire merci ! »



\* Compte tenu de la très faible proportion d'hommes, nous avons pris le parti d'écrire cet article au féminin.

#### **Portraits**

#### Christine Bouchard, « Je me sens utile! »



Âgée de 55 ans, Christine est depuis 34 ans en mairie. Titulaire d'un CAP d'employée de bureau, elle aurait pu prendre une autre voie, mais ne trouvait pas de travail. « J'ai commencé à faire des ménages pour gagner de l'argent, puis j'ai été embauchée par la mairie pour des Travaux d'utilité collective (TUC), en tant qu'aide à domicile chez des personnes âgées. Je n'y faisais pas que du nettoyage. Je leur rendais service, et je les écoutais. J'aimais bien ce contact. En fait, je crois que je n'étais pas faite pour rester assise; j'aime bouger, voir du monde! »

Toujours volontaire, elle accepte des remplacements par-ci, par-là, puis se voit confier, en plus de ses personnes âgées, le nettoyage d'une école. Titularisée depuis 2001, elle apprécie son environnement de travail et la sécurité de l'emploi. Aujourd'hui, elle s'occupe de l'entretien de la mairie tôt le matin ; le midi, elle sert les enfants dans la cantine de la cuisine centrale, et en fin de journée, quand ses collègues ont fini la leur, elle revient en mairie nettoyer les locaux.

Des horaires décalés et morcelés, qui rendent difficiles l'organisation personnelle. Mais Christine n'est pas de celles qui se plaignent. « Heureusement, j'habite juste à côté. Et puis j'aime bien faire le ménage, que les gens se sentent bien dans un bâtiment propre. Je me sens utile! »



#### Christelle Dumortier et Annie Souptez, « Ce n'est pas parce qu'il est non qualifié que notre travail est facile! »

Ces deux-là, on les appelle « les inséparables ». Bien qu'ayant des profils différents, elles le revendiquent et se disent elles-mêmes « complémentaires ». Christelle, 49 ans, native d'Anzin, est en mairie depuis 9 ans, après un détour par une petite ville de la Loire. Titulaire d'un DUT Commerce, elle assume le choix d'avoir privilégié sa famille : « J'ai eu 3 enfants, dont des jumelles. Je voulais un travail sans responsabilité et qui me laisse du temps pour les élever. »

Annie, 63 ans, est la doyenne du service. C'est en 2002 qu'elle rejoint la mairie, suite au décès de son mari. « J'avoue que ce n'est pas par vocation que je fais ce métier, plutôt par obligation. Ce n'est pas le métier dont on rêve quand on est petite fille... »

En temps normal, Christelle s'occupe de la salle de sport J. Ferry (actuellement fermée par la crise sanitaire), Annie de la mairie ; puis elles se retrouvent à la salle des fêtes, parfois même le week-end, pour la préparation des réceptions, l'entretien, la réception des colis... « On n'y fait pas que le ménage ! ». Avec le virus, leur quotidien a changé : elles font désormais le service du midi à la salle des fêtes, où une cantine a été déplacée pour pouvoir répondre au nouveau protocole sanitaire. Un travail différent, auquel elles ont su s'adapter.



Elles reconnaissent toutes les 2 que « C'est un métier où on manque souvent de reconnaissance. On se demande parfois si la blouse et les sabots ne nous rendent pas transparentes auprès de certains usagers, s'en amuse presque Christelle. Mais ce n'est pas parce qu'il est non qualifié que notre travail est facile! » Heureusement, elles reconnaissent elles-mêmes qu'à Anzin l'ambiance de travail est bonne. « On a une super chef! Laëtitia a fait le même métier que nous, elle nous comprend, elle nous écoute et sait nous parler, c'est important. »

#### **Portraits**

#### Béatrice Delaby, « J'apprécie le sentiment de faire partie d'une équipe »



Titulaire du bac et après plusieurs petits boulots dans l'entretien, c'est en 1996 que Béatrice s'installe à Anzin et postule en mairie. En plus de l'école Gilliard-Voltaire dont elle s'occupe encore aujourd'hui, on l'a vue animer la pause méridienne à la cantine, faire du ménage à domicile chez les personnes âgées, faire la plonge à l'espace Parent... Aujourd'hui, à 56 ans, l'école, le Conservatoire, la Maison des associations et la PMI occupent ses journées. « C'est vrai que ce n'est pas un métier très attrayant, mais c'est varié. »

L'école Gilliard-Voltaire ? Elle ne la quitterait pour rien au monde. « On s'attache aux personnes qu'on côtoie tous les jours ; je suis intégrée dans l'équipe, que ce soit à l'école ou au Conservatoire, je me sens respectée par les élèves comme par les professeurs, je fais partie de la vie de l'établissement. » Comme dans son service, où elle apprécie l'ambiance familiale : « On s'entraide ».

Une solidarité qu'elle a particulièrement appréciée lors du 1er confinement, en participant à l'opération de confection de masques : « On a démarré à 4, puis des agents de la mairie, des habitants sont venus nous rejoindre. J'ai rencontré des gens d'autres services, il y avait une bonne entente, on était tous mélangés et solidaires. » Ce qui compte pour elle : « Avoir ma place dans la société, être utile et avoir le sentiment de faire partie d'une équipe. »

#### Laëtitia Raimbaux, « Je remercie mes agents pour tous leurs efforts »

A 42 ans, Laëtitia est depuis 4 ans à la tête du service. Après des études dans l'Hôtellerie, BEP en poche, elle s'aperçoit que cette voie sera peu compatible avec une vie de famille. Elle commence donc en 1999 à faire des ménages en mairie, comme CES (Contrat Emploi Solidarité) et sera titularisée 2 ans plus tard. Les bâtiments municipaux, elle les connaît dans leurs moindres recoins. « J'intervenais en remplacement, ce qui m'a permis de faire le tour de tous les bâtiments, avant d'être affectée à la salle des fêtes. »

Quelques années plus tard, son prédécesseur la forme à prendre sa suite. Elle passe des examens, devient adjoint technique principal puis agent de maîtrise. Aujourd'hui, elle gère le service et sa quarantaine d'agents : « J'organise les plannings, les remplacements. » En temps normal, son service est aussi sollicité pour la préparation et le service lors de réceptions, que ce soit en mairie, à la salle des fêtes, ou ailleurs. « Je gère également les stocks de produits d'entretien et d'EPI (Equipement de protection individuelle). » Un pan du métier qui a pris une importance inattendue avec l'épidémie de Covid, puisque c'est elle qui ravitaille les services en masques ou en gel hydroalcoolique.

Toujours prête à donner un coup de main, Laëtitia ne ménage pas sa peine : « Je n'imagine pas rester dans mon bureau quand mes équipes sont sur le terrain : dès qu'il le faut, je leur donne un coup de main. » Elle n'oublie pas d'où elle vient et connaît les difficultés du métier, exacerbées depuis la pandémie : « Avec le nouveau protocole, certaines travaillent jusqu'à 46h par semaine ! Je remercie mes agents pour leurs efforts ; elles sont fatiguées, mais toujours volontaires ! »



#### E-services

# Le portail famille évolue!

Déjà adopté par de nombreuses familles depuis plusieurs années, cet espace dédié à la famille fait peau neuve. Retrouvez-le sur www.anzin.fr



Accessible facilement depuis la page d'accueil du site ou de l'application « Anzin ma ville », le Portail famille devient votre espace privilégié pour les démarches qui concernent vos enfants. Cet espace vous permet dès à présent d'inscrire vos enfants dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée de septembre 2021, d'inscrire les enfants aux services périscolaires et extrascolaires proposés par la commune : restauration, accueil périscolaire du matin et du soir, accueils de loisirs

du mercredi et des vacances, école des sports, stages sportifs...

De manière simple et rapide, le Portail Famille permet également de consulter vos factures, de payer en ligne, de mettre à jour vos coordonnées, de déposer des pièces justificatives et de recevoir directement les brochures et informations sur votre espace personnel. Destiné à faciliter les démarches des familles, il est accessible 7 jours sur 7 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



#### En pratique

- Si vous disposiez déjà d'un espace personnel sur l'ancien portail, vous avez dû recevoir un mail avec votre nouveau compte et votre mot de passe.
- Si vous souhaitez créer votre espace personnel, cliquez sur « Inscrivez-vous » et suivez la procédure. Attention! vous devez obligatoirement fournir une adresse mail valide pour avoir accès à ce service.

Vous rencontrez des difficultés d'ordre matériel pour accéder à ce nouveau service en ligne? Signalez-le à l'accueil de l'espace Mathieu qui répondra à vos questions. Par ailleurs, la ville met à votre disposition des ordinateurs afin de vous accompagner (à l'espace Mathieu, sur rendez-vous).

Renseignements: Espace Mathieu, 43, rue des Martyrs 59410 Anzin, tél. 03.27.28.21.54



D'autres services sont egalement accessibles sur anzin.fr. En 1 clic depuis l'accueil du site, accédez à vos demandes d'actes d'état civil, signalez un problème (de voirie, d'incivilité, etc.), contactez un service...

#### Allô, M. le Maire?

Chaque jeudi vous pouvez dialoguer directement avec votre Maire, de 11h à 12h au 0 8000 59 410

#### **Permanences** le samedi matin, sur rendez-vous au **03.27.28.21.57**



#### Travaux

# L'école Tavernier a débuté sa transformation

Les travaux de réhabilitation de l'école maternelle Tavernier ont débuté en février.

Les premières phases ont consisté au désamiantage et à la démolition de plusieurs parties du bâtiment, puis à la dépose des éléments qui ne seront pas conservés : cloisons, vitres... A terme, le bâtiment répondra aux normes actuelles en matière d'accessibilité et d'économies d'énergie. Des panneaux solaires seront notamment installés, ainsi qu'une chaudière à bois. La construction d'une extension permettra l'intégration d'une micro-cantine, ce qui permettra de limiter les déplacements des élèves. Avec un budget global de 3 300 000€, dont 1 500 000€ investis par la Ville, ce chantier représente le plus gros investissement pour cette année.

Pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions pendant la durée du chantier, le mobilier a été déménagé pendant les vacances d'hiver dans des bâtiments modulaires situés rue Derrière les haies, face à la caserne des pompiers.







#### **Travaux**

# Pôle emploi : une nouvelle agence en construction

La construction du futur Pôle emploi a démarré, sur la place de la Bleuse Borne.



Pour vous informer sur l'avancement général du projet, des documents et plans sont mis à votre disposition à la maison de proximité Claudy de Noyette, tél. 03.27.26.64.03.

Le réaménagement de la place de la Bleuse Borne avait démarré avec la démolition de l'ancien magasin La Halle aux chaussures. Sur ce site, le chantier de construction des futurs locaux de Pôle emploi a été lancé récemment. D'une surface de 1400m², ils devraient être terminés au premier trimestre 2022. Une soixantaine de salariés travailleront au sein de cet unique accueil de Pôle emploi à Anzin.

La construction de ce bâtiment est la première phase du vaste projet de restructuration urbaine de la place de la Bleuse Borne et de ses abords. Piloté localement par Valenciennes Métropole en lien avec la Ville, dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRNU), ce projet prévoit à terme la création de logements, de cellules commerciales et de services de proximité, mais également l'aménagement d'espaces publics et la réfection des voiries.

Pendant la durée du chantier, Pôle Emploi continue d'accueillir ses usagers au 5, esplanade Jean Monet.

#### Subventions

# La ville aux côtés de ses associations pendant la crise

Malgré le contexte sanitaire, la municipalité a fait le choix de maintenir intact son soutien aux associations pour l'année 2021.

# 169 860 € de subventions

Associations scolaires : 3450€

Associations culturelles: 17 300€

Associations sociales : 31 450€

Groupes locaux: 13 950€

Associations d'utilité publique : 8000€

Associations sportives : 95 710€

Retrouvez le détail des subventions sur www.anzin.fr

« Les associations sont des acteurs essentiels de la commune : elles constituent des espaces d'initiatives et de participation des citoyens, essentiels à la vitalité et au dynamisme de notre ville, explique Alain Vincent, 1er adjoint délégué aux Associations. C'est pourquoi nous avons décidé, en dépit d'une forte baisse d'activité due à la crise sanitaire et contraire-



ment à ce qui se fait dans d'autres communes, de continuer à les soutenir financièrement. »

En raison de l'épidémie de Covid, de nombreuses associations ont dû cesser temporairement leurs activités ; certaines ont même vu leur nombre d'adhérents ou de bénévoles diminuer drastiquement. « La reprise ne sera pas facile pour tout le monde, prévenait M. le Maire lors du dernier Conseil municipal. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix de ne pas les pénaliser davantage. Nous espérons qu'elles pourront, en partie grâce à nous, repartir dès que possible sur de bonnes bases, avec une trésorerie correcte. »

#### **Equipements sportifs**

# Un préau pour le boulodrome

Fréquenté par 80 passionnés de pétanque, le boulodrome d'Anzin est désormais doté d'un chapiteau.

La pétanque est un sport qui se pratique depuis toujours à Anzin qui, bien évidemment, dispose de son boulodrome. La quarantaine de membre de l'A.S. Anzin Pétanque s'y retrouve régulièrement pour s'entraîner et partager les lieux avec une autre association tout aussi dynamique, l'Amicale des Retraités Pétanque Anzinoise. Toutes deux sont heureuses de pouvoir profiter, depuis peu, d'une partie de leurs pistes par temps de pluie grâce à un chapiteau en préau installé par la ville.

Un équipement qui vient s'inscrire dans la volonté de la municipalité d'accompagner les associations et d'encourager les pratiques sportives. Cette couverture arrive à point nommé pour leur permettre de se rencontrer et de pratiquer leur activité à l'abri des intempéries tout en restant en extérieur. Abritant une surface de 450 m², elle donne accès à une dizaine de pistes par tous les temps, soit un quart de l'ensemble des terrains.



#### Comment joindre les associations?

Si vous souhaitez tirer et pointer aux côtés des boulistes anzinois, voici les coordonnées des deux associations :

- AS Anzin pétanque: M. Garin, 06.30.75.08.24;
   asapetanque59410@orange.fr
- Amicale des Retraités Pétanque Anzinoise :
   M. Olivier, 06.83.45.37.33 ; pascalolivier0@neuf.fr

#### Autonomie

## Victor, le lecteur ami des seniors, arrive à la médiathèque

La médiathèque d'Anzin est heureuse de mettre à la disposition de ses adhérents des « Lecteurs Victor ». Simples à utiliser, ils permettent d'écouter des livres audio ou de la musique.

Destiné aux plus de 60 ans, mais également à des personnes mal voyantes ou à mobilité réduite, le Victor Reader (ou Lecteur Victor) fait son arrivée à la médiathèque. Ce projet, soumis dans le cadre de l'appel à initiatives Phosphor'âge, est en partie subventionné par le Département.

Le Lecteur Victor est garni de 8 grandes touches en reliefs qui permettent de naviguer aisément dans la structure de l'œuvre que vous consultez : recul, avance rapide, retour au menu... et il reprend la lecture là où vous l'avez arrêtée. Il est équipé d'un haut-parleur intégré, mais également d'une prise casque, et permet de lire tous types de disques audio.



Courant avril, il sera possible pour les adhérents d'emprunter le lecteur Victor au même titre que les autres documents proposés. Vous pourrez d'ailleurs en profiter pour découvrir le catalogue de livres audio, qui s'est étoffé pour l'occasion. Si vous êtes attaché au format papier, la médiathèque dispose en plus d'un rayon « grands caractères ». Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe des médiathécaires.



#### Pensez au portage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer? Principalement pensé pour les seniors et les personnes à mobilité réduite inscrits à la médiathèque, le Lecteur Victor est disponible en portage à domicile. Le service « Anzin livre(s) » s'est adapté aux conditions sanitaires et reste disponible : il vous suffit de prendre rendez-vous au 06.61.32.10.60.



## Coup de cœur médiathèque

# Clic, clic...la médiathèque reste connectée...

Sensibiliser, alerter, informer sur les utilisations mais aussi les dangers d'internet et des réseaux sociaux : la médiathèque a sélectionné pour vous quelques pépites.



#### • #boucle d'or de Jeanne Willis

Il était une fois une fille aux cheveux d'or qui postait photos et vidéos depuis son portable. Faire le buzz, devenir populaire, poussent Boucle d'or à faire d'irréparables bêtises. Découvrez ce célèbre conte revisité, qui permet d'aborder avec les enfants l'influence d'internet dans notre quotidien.



• #Dans la toile de Nathalie Dargent Grâce à cette excellente série animée, voyagez avec Mitzi, Noah et leur ami le chat dans le monde numérique. Au fil des 20 épisodes, enfants et parents découvrent les usages et le vocabulaire du net. De quoi donner à chacun les outils nécessaires pour s'aventurer sereinement sur la toile.



#### Détox digitale : décrochez de vos écrans ! de Thibaud Dumas

Ce livre aborde notre addiction aux écrans et ses éventuelles conséquences sur notre santé, nos relations sociales et familiales. Avec des exercices et des conseils, l'auteur veut nous aider à reprendre le contrôle et à décrocher du net.



#### • C'est quoi les fake news? de Sandra Laboucarie

En français : fausses nouvelles. Ce sont des informations mensongères qui trompent délibérément le public. Cette BD pousse à s'interroger sur la véracité des infos pour ne pas se laisser manipuler.



Bruno Levant président du groupe

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Depuis plus d'un an, nos modes de vie ont été chamboulés par la crise sanitaire. C'est la raison pour laquelle nous devons rester mobilisés pour en sortir et nous vous invitons à toujours respecter les gestes barrières et à vous faire vacciner lorsque cela vous sera possible.

Anzin est une ville solidaire. Dans cette période difficile, nous nous félicitons de la mise en place d'une action de solidarité

envers nos étudiants Anzinois. Ceux-ci sont confrontés à des incertitudes sur leur avenir, nombre d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté et souffrent de difficultés psychologiques. Cette action, portée par la ville et le CCAS, propose aux habitants de déposer des biens de première nécessité dans les espaces d'accueil du public. Les commerçants seront aussi sollicités pour faire preuve de générosité. En parallèle, un accompagnement financier sera apporté et sera bien utile pour l'achat de fournitures essentielles. Enfin, des séances de sophrologie seront également proposées à la médiathèque pour les aider notamment à préparer les examens et à gérer leur stress.

Nos commerçants ne sont pas en reste avec le vaste plan de soutien mis en place, et notamment l'aide aux loyers commerciaux, qui était une promesse faite lors de notre campagne aux dernières élections.

Dans le domaine de la santé, la mise en place d'espaces non fumeurs est un acte fort pour contribuer au bien-être de tous

Anzin est une belle ville. C'est la raison pour laquelle il faut lutter farouchement contre les actes d'incivilité tels que les déjections canines, les jets de mégots, les crachats, les dépôts sauvages de déchets... **Une campagne de propreté** avec une forte communication est en cours afin de verbaliser les contrevenants et inciter à plus de respect.

Toujours au service de l'environnement, de nombreuses actions sont lancées : un programme de plantation d'arbres, l'incitation au tri à la source des biodéchets et au compostage, et même des formations à l'horticulture, le tout afin d'améliorer encore la qualité de vie dans notre commune. Anzin est une ville tournée vers l'avenir. Vous pouvez le constater chaque jour, de nombreux travaux sont en cours, ils montrent le dynamisme de la commune : la construction-rénovation du futur groupe scolaire De Gaulle, la construct-

Fosse, la Résidence seniors à Valmont...
J'ajouterai le regroupement des écoles Jaurès et Gambetta.
Le fonctionnement de cette école était arrivé au bout de sa logique. Ce regroupement permettra à nos enfants de bénéficier d'équipements neufs d'une grande qualité pour

tion des bureaux de Pôle emploi à la Bleuse Borne, la réa-

lisation de logements sur l'ancienne cour Duterne de la

Nous le voyons, ces nombreux chantiers sont destinés à améliorer encore les services proposés aux habitants.

Anzin est une ville associative. Nos associations anzinoises peinent à se maintenir dans un contexte où il est difficile voire impossible de se regrouper, se retrouver, organiser et vivre des moments conviviaux. Le maintien des subventions est un acte fort réalisé par l'équipe de la majorité municipale, toujours à l'écoute des habitants. Nous espérons tous un rebond associatif et participatif au sortir de la crise sanitaire.

Plus que jamais, soyons solidaires et unis face aux difficultés.

Votre équipe "Unis pour réussir"



On vous aurait menti?

Comme nous l'avons démontré précédemment sur différents supports numériques, la fermeture de l'école Gambetta était bien décidée avant les élections. Nous constatons là un certain manque de transparence de la part de votre édile.

La pandémie continue sa progression et avec elle ce sentiment d'impuissance. Continuons

d'appliquer les gestes barrières, portons notre masque et ne le jetons pas dans nos rues! Nous ferons face ensemble dans le respect des règles élémentaires d'hygiène et de propreté.

Prenez soin de vous!

L'équipe "Oui je veux changer ma ville"

Anzin: Oui je veux changer ma ville | Facebook

# amende 200€

# ça fait cher la **CROTTE!**



Dorénavant, à Anzin, ne pas ramasser ses déjections canines est sanctionné d'une amende de 200€.





